

Commission des finances des représentants gouvernementaux

Date: 3 juin 2021

► Propositions de programme et de budget pour 2022-23 – Taux de change budgétaire

1. La commission se souviendra que le niveau provisoire du Programme et budget pour 2022-23, établi au taux de change budgétaire fixé pour 2020-21 à 1 franc suisse pour 1 dollar des États-Unis (dollar É.-U.), conformément aux recommandations du Conseil d'administration, et adopté ultérieurement par la commission, s'élevait à 803 548 920 dollars É.-U. À la suite de l'achat à terme de dollars É.-U. conformément au système de mise en recouvrement des contributions en francs suisses, le taux de change budgétaire pour 2022-23 a été établi à 0,90 franc suisse pour 1 dollar des États-Unis.
2. On trouvera ci-joints deux tableaux donnant le budget des dépenses proposé pour 2022-23 par ligne de crédit et le résumé du budget proposé des dépenses et recettes pour 2022-23, évalués au taux de change budgétaire de 0,90 franc suisse pour 1 dollar des États-Unis.
3. À ce taux de change, et compte tenu du fait que le montant a été arrondi, la résolution figurant au paragraphe 5 du rapport II doit être lue de la manière suivante:

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

Aux termes du Règlement financier, approuve, pour le 78^e exercice prenant fin le 31 décembre 2023, le budget des dépenses de l'Organisation internationale du Travail, s'élevant à 852 760 200 dollars des États-Unis, et le budget des recettes s'élevant à 852 760 200 dollars des États-Unis, soit, au taux de change de 0,90 franc suisse pour 1 dollar des États-Unis, à une somme de 767 484 180 francs suisses, et décide que le budget des recettes, libellé en francs suisses, sera réparti entre les États Membres conformément au barème des contributions recommandé par la commission des finances des représentants gouvernementaux.

► Budget des dépenses proposé, par ligne de crédit (en dollars des États-Unis)

	Budget stratégique 2020-21 ¹	Budget stratégique 2022-23	Budget stratégique 2022-23	Budget stratégique 2022-23
	(en dollars E.-U.)	(en dollars E.-U. constants 2020-21)	(recalculé en dollars E.-U.)	(recalculé et réévalué en dollars E.-U.)
Partie I. Budget courant				
A. Organes directeurs	50 267 588	49 864 567	50 229 701	54 844 472
B. Résultats stratégiques	626 425 218	631 197 289	642 639 654	678 667 334
C. Services de management	61 418 750	60 878 294	60 990 518	65 924 712
D. Autres crédits budgétaires	42 430 168	42 430 168	43 472 457	46 426 005
Ajustement pour mouvements de personnel	-6 303 318	-6 303 318	-6 409 110	-6 903 130
Total Partie I	774 238 406	778 067 000	790 923 220	838 959 393
Partie II. Dépenses imprévues				
Dépenses imprévues	875 000	875 000	875 000	875 000
Partie III. Fonds de roulement				
Fonds de roulement				
Total (Parties I-III)	775 113 406	778 942 000	791 798 220	839 834 393
Partie IV. Investissements institutionnels et éléments extraordinaires				
Investissements institutionnels et éléments extraordinaires	15 526 594	11 698 000	11 750 700	12 925 807
TOTAL (Parties I-IV)	790 640 000	790 640 000	803 548 920	852 760 200

¹ Le budget stratégique proposé pour les organes directeurs comprend les ressources du Département des relations, des réunions et des documents officiels et du Département de l'administration et des services internes, qui apportent un appui direct à la fonction de gouvernance. Pour faciliter la comparaison avec les chiffres de 2022-23, le budget pour 2020-21 a été retraité de manière à tenir compte: a) de la réévaluation du budget recalculé au taux de change budgétaire de 1 franc suisse pour 1 dollar É.-U.; et b) du financement du système des coordonnateurs résidents des Nations Unies par des gains d'efficacité et des réductions de crédits au titre de la Partie I.

► **Résumé du budget des dépenses et des recettes pour 2022-23**

Dépenses			Recettes			
	Budget 2020-21	Estimations 2022-23	Budget 2020-21		Estimations 2022-23	
	dollars E.-U.	dollars E.-U.	dollars E.-U.	francs suisses	dollars E.-U.	francs suisses
Partie I						
Budget courant	774 238 406	838 959 393	Contributions des Etats	790 640 000 790 640 000	852 760 200	767 484 180
Partie II						
Dépenses imprévues	875 000	875 000				
Partie III						
Fonds de roulement	-	-				
Partie IV						
Investissements institutionnels et éléments extraordinaires	15 526 594	12 925 807				
Budget total	790 640 000	852 760 200		790 640 000 790 640 000	852 760 200	767 484 180